

policies of neighbouring countries tend to perpetuate and intensify instability.

29. The Sub-committee recognizes that Central America and the Caribbean are of vital importance to the United States and to the western alliance. Efforts should be made to protect these regions from super power rivalries. The independence of all countries should be respected and outside military involvement from whatever source should cease. In helping to promote this approach, the Sub-committee **recommends that Canada call for a conference of representatives of all countries in the Americas to discuss security issues in the Caribbean and Central America.**

REINFORCING THE EFFECTIVENESS OF CANADIAN FOREIGN POLICY

30. The Sub-committee has recommended that Canada, a nation of 24 million people, assign a higher priority to its relations with some 40 countries and 350 million people in Latin America and the Caribbean. Those statistics alone should serve to put our purposes in perspective. But lest we discount our influence and significance in the Americas, we offer another statistic. With less than 10 per cent of the population of Latin America and the Caribbean, Canada's Gross National Product is some 50 per cent of that of all countries in those regions.

31. Canada's opportunities and resources to promote closer relations with these countries are necessarily limited. Canada's trade with Latin America and the Caribbean, while growing rapidly, still accounts for only 5 per cent of its world-wide trade. Given the fact that these countries are not generally among the poorest in the world, a modest share of Canada's development assistance funds will be directed to them. Trinidad and Tobago, a far smaller and less wealthy country than Canada, provides much more assistance to its Commonwealth Caribbean neighbours. This example should serve to remind us that in seeking to promote stability in Latin America and the Caribbean, Canada will only be adding its contribution to major efforts being made by these countries themselves.

32. Just because Canadian foreign policy resources are limited, we must seek to employ them to the greatest effect. Among other things, this requires that where possible we strengthen positive relations between the various priorities, instruments and objectives of our policy. This applies in the first instance to Canada's regional and country priorities. The Sub-committee has affirmed its support for the Canadian policy of strengthening its "special relationship" with the Commonwealth Caribbean. Because of our concern for the promotion of stability, we have recommended that, like the Commonwealth Caribbean, Central America should become a region of concentration in Canada's foreign policy. This applies, in particular, to the use of Canadian development assistance funds. These limited resources can have much greater impact by concentrating them in and developing Canadian understanding of a few of the comparatively small

Loin de promouvoir la stabilité, les politiques de certains pays voisins tendent à perpétuer et à intensifier l'instabilité.

29. Le Sous-comité reconnaît que l'Amérique centrale et les Antilles ont une importance vitale pour les États-Unis et le bloc occidental. Il faut tenter dans la mesure du possible de protéger ces pays des rivalités entre superpuissances. L'indépendance de tous les pays de la région doit être respectée, et les interventions militaires de l'extérieur, quelle qu'en soit la source, doivent cesser. Afin de promouvoir cet objectif, **le Sous-comité recommande au Canada de demander la tenue d'une conférence regroupant des représentants de tous les pays des Amériques, afin de discuter des problèmes de sécurité des Antilles et de l'Amérique centrale.**

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA

30. Le Sous-comité a indiqué que le Canada, nation de 24 millions d'habitants, devrait accorder plus d'importance à ses relations avec les quelque 40 pays de l'Amérique latine et des Antilles, ce qui représente environ 350 millions de personnes. Ces statistiques, à elles seules, devraient suffire à situer nos objectifs dans leur contexte. Mais pour bien illustrer l'influence et l'importance que nous avons dans cette région, nous avons une autre donnée à présenter. Le Canada, qui compte moins de 10 p. 100 de la population de l'Amérique latine et des Antilles, a un produit national brut qui correspond à environ 50 p. 100 de celui de tous les pays de la région mis ensemble.

31. Le Canada dispose nécessairement de ressources restreintes pour promouvoir des liens plus étroits avec ces pays. Notre commerce avec l'Amérique latine et les Antilles, bien qu'il soit en pleine expansion, ne compte encore que pour 5 p. 100 de notre commerce mondial. Comme les pays de cette région ne sont pas, en règle générale, parmi les plus pauvres du monde, ils reçoivent une infime fraction seulement du budget que le Canada consacre à l'aide au développement. La Trinité-et-Tobago, pays infiniment plus petit et moins riche que le Canada, fournit une aide beaucoup plus considérable à ses voisins des Antilles du Commonwealth. Cet exemple devrait nous rappeler qu'en tentant de promouvoir la stabilité en Amérique latine et aux Antilles, le Canada ne fera qu'ajouter sa contribution à d'importants efforts déployés par les pays de la région eux-mêmes.

32. Le simple fait que nous ne puissions consacrer à la politique étrangère que des ressources limitées nous oblige à essayer de les employer le plus efficacement possible. Notamment, nous devons dans la mesure du possible renforcer les liens positifs entre les objectifs et les moyens d'application de notre politique. Cette observation s'applique d'abord et avant tout aux priorités du Canada vis-à-vis de la région et de chaque pays. Le Sous-comité a affirmé son appui à la politique canadienne visant à consolider les «liens privilégiés» du Canada avec les Antilles du Commonwealth. Cependant, puisque nous nous préoccupons de stabilité, nous avons recommandé de faire également de l'Amérique centrale une région de concentration dans le cadre de la politique étrangère du Canada, particulièrement en ce qui a trait à la répartition des fonds alloués à l'aide au développement. Ces ressources limitées pourront en effet avoir un bien meilleur rendement si nous les concentrons